

Chacune des luttes ouvrières, jusqu'à leur point culminant dans la période révolutionnaire, comporte implicitement la constitution de ces Comités, englobant tout le prolétariat, comme expression du besoin profond des travailleurs de donner une direction unifiée, vraiment démocratique, sans bureaucratisme d'aucune sorte, à sa mobilisation de classe. Le développement de tels organismes, la coordination de ses activités, sa défense acharnée contre les attaques et les manœuvres de la bourgeoisie constituent la tâche la plus importante de l'avant garde prolétarienne.

Chaque Comité doit envoyer ses représentants aux Congrès Régionaux, AU CONGRÈS NATIONAL DES DÉLÉGUÉS OUVRIERS ET PAYSANS. Chaque Comité doit se faire l'animateur de cette politique; susciter des réunions de plus en plus larges, vitaliser, fortifier l'existence des Comités.

Les Comités de masses seront la seule organisation surgie directement du sein des travailleurs des villes et campagnes. Liés indissolublement aux intérêts et préoccupations qui les pousseront à l'action à chaque étape donnée, leur force, leur autorité prévaudront en définitive vis à vis du pouvoir de la bourgeoisie, si les Comités animés par le Parti Révolutionnaire prennent pleine conscience de leur force et s'orientent dans la voie que résume le mot d'ordre : TOUT LE POUVOIR AUX COMITÉS;

Ceci sera le résultat de l'expérience propre des masses ouvrières et de l'action du Parti Révolutionnaire. La campagne pour la constitution des Comités, doit partir, et s'appuyer constamment sur les désirs, les besoins et exigences qui à chaque instant pousseront les masses à l'action.

Les Comités, avant de devenir les organes du pouvoir, doivent être l'expression organisée et combatante de l'action et des aspirations des masses.

